



Nom du document :
**Charte de Protection des
données à caractère
personnel**

Version : 01

DO-
protection
données-01

Créer par : PREV'ST18

Approuvé par: SEVIN Emmanuel

Date de création : 22/11/2021

Date approbation et diffusion :
02/12/2021

Date de modification

Charte de Protection des Données à Caractère Personnel

1 Propos introductifs

Dans le cadre de son activité de service, PREV'ST18 est amené à collecter et traiter des données à caractère personnel sur ses Adhérents, leurs salariés, et les visiteurs de son site internet.

La protection des données à caractère personnel est l'une des préoccupations majeures de PREV'ST18. A travers ce document PREV'ST18 renouvelle son engagement à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel qu'il traite.

La présente charte énonce les grands principes et principales lignes directrices de PREV'ST18 en matière de protection des données à caractère personnel sans que ces derniers ne s'y limitent. En effet nous pouvons être amenés à vous informer de façon plus précise ou spécifique lors de la collecte effective de données pour un traitement en particulier (par exemple par le biais de mentions sous les formulaires de nos sites internet).

L'objectif de cette Charte est également d'informer en toute transparence les personnes de la manière dont leurs données sont traitées par PREV'ST18

Afin que notre charte soit la plus accessible et lisible, PREV'ST18 vous offre la possibilité d'en lire une version condensée « **La charte en bref** ».

1.1 Définitions

Avant de vous expliquer de quelle façon PREV'ST18 traite vos données, veuillez trouver ci-dessous la définition des termes essentiels dégagés par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) : réglementation applicable aux organismes privés et publics traitant des données à caractère personnel.

Données à caractère personnel : Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (dénommée « personne concernée »). Pour exemple, peuvent être des données à caractère personnel :

- Les noms, les prénoms
- Adresses postales des logements
- Adresses mails
- Les téléphones personnels, etc...

Délégué à la protection des données (DPD) : Personne chargée d'assurer la protection des données à caractère personnel au sein de PREV'ST18 Vous pouvez, si besoin est, la contacter : dpo@apst18.com .

Responsable de traitement : Sauf désignation expresse par les dispositions législatives ou réglementaires relatives à ce traitement, il s'agit de la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.

Sous-traitant : Il s'agit de la personne physique ou morale, autorité publique, service ou autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable de traitement.

2 La charte en bref

Si vous n'avez pas le temps de lire l'ensemble de notre Charte, veuillez trouver ci-dessous un résumé de cette dernière.

2.1 Pourquoi PREV'ST18 traite vos données ?

Dans le cadre de ses missions, PREV'ST18 est amené à collecter des données personnelles par le biais des de ses différentes interactions avec les visiteurs de son site internet.

Lors de votre navigation sur notre site internet et nos applications, vos données sont collectées. Elles sont traitées dans le but de gérer les demandes adressées via les formulaires de contact, ou encore pour établir des statistiques de fréquentation.

2.2 Quelles données personnelles traitons-nous ?

- Données d'identification : nom, prénom, adresse email, etc.
- Données de connexion (pour les visiteurs de notre site internet)

2.3 Quels sont vos droits ?

Lorsque vos données font l'objet d'un traitement vous disposez de droit sur ces dernières.

En effet, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité et d'effacement de vos données dans les conditions prévues dans le règlement 2016/679 du 27 avril 2016. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en application de la Loi pour une république numérique n°2016-1321 du 7 octobre 2016. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à notre délégué à la protection des données dpo@apst18.com par courrier à l'attention du délégué à la protection des données –8 rue Maurice ROY 18022 BOURGES CEDEX.

2.4 A qui pouvons-nous communiquer vos données personnelles ?

L'ensemble des collaborateurs PREV'ST18 sont soumis à une obligation de confidentialité selon les fonctions exercées. De même l'ensemble des prestataires avec lesquels travaille PREV'ST18 sont soumis à une obligation de confidentialité.

Selon les cas, l'accès à vos données est strictement limité :

- Au personnel habilité de PREV'ST18 dans le cadre de l'exercice de ses fonctions
- Aux prestataires dans la limite de l'exécution de leur mission
- Aux organismes et autorités légalement autorisés à connaître vos informations

2.5 Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Nous conservons vos données durant le temps n'excédant pas le but poursuivi (gestion administrative des adhérents). Nous tenons compte des délais légaux applicables ainsi que des recommandations de la CNIL, le plus souvent, entre 2 et 10 ans.



NOM DU DOCUMENT :
**Charte de protection des données à
caractère personnel**

VERSION : 01

DO SI-protection
données-01

Les éléments exposés ci-dessus constituent un condensé de notre charte de confidentialité, si vous souhaitez en savoir d'avantage sur la manière dont PREV'ST18 traite vos données à caractère personnel, nous vous invitons à poursuivre votre lecture.

3 Charte de protection des données personnelles

3.1 De quelle manière vos données à caractère personnelles sont-elles traitées ?

3.1.1 Traitements réalisés dans le cadre de la gestion des relations Adhérents/Prospects

Quelles données à caractère personnel sont collectées ?	Pour quelles finalités ?	Qui a accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
<ul style="list-style-type: none"> Données d'identification (nom, prénom, coordonnées professionnelles, etc.) Vie professionnelle (fonction exercée) 	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrement et instruction des demandes d'adhésion Gestion administrative des adhérents (facturation, gestion des réclamations, gestion des impayés, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel habilité de PREV'ST18 dans la limite de leurs fonctions (Service gestion des Adhérent, Secrétariat, etc.) Organisme ou autorité légalement autorisé à connaître vos informations 	<ul style="list-style-type: none"> Conclusion et/ou exécution du contrat d'adhésion

3.2 Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel ?

Documents locataires	Durée de conservation
Ensemble des éléments constituant des pièces comptables	10 ans
Dossier Client/ Adhérent	5 ans à compter de la fin de la relation contractuelle
Dossier de contentieux et gestion des réclamations adhérents en dehors de toute procédure judiciaire	5 ans à compter du règlement du litige et versement des indemnités
Données relatives aux demandes d'exercice de droit	1 an à compter de la réception des demandes

Données de connexion (adresses IP, journaux d'événements...)	1 an
--	------

Les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou conservées au titre du respect d'une obligation légale, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une période correspondant aux durées de prescription légale (et notamment le délai de droit commun de 5 ans).

3.3 Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Comme énoncé précédemment, lorsque vos données font l'objet d'un traitement vous disposez de droit sur ces dernières.

3.3.1 Le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles

Vous avez le droit de demander à PREV'ST18 s'il traite vos données et de vous transmettre les informations vous concernant

A ce titre, vous pouvez :

- Accéder à l'ensemble des données vous concernant
- Connaître l'origine des données vous concernant ainsi que les destinataires de celles-ci
- Accéder aux données sur lesquelles PREV'ST18 s'est fondé pour prendre une décision vous concernant
- Obtenir une copie de vos données

Enfin, vous disposez du droit de rectifier vos données lorsque celles-ci sont incomplètes ou inexactes. Par exemple si votre situation familiale a changé, vous pouvez demander la correction de vos informations personnelles.

3.3.2 Le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles

Ce droit vous permet de vous opposer à ce que vos données soient utilisées par PREV'ST18. Pour ce faire, vous devez mettre en avant des raisons tenant à votre situation particulière.

Vous avez le droit de vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles si celles-ci sont traitées sur la base de l'intérêt légitime de PREV'ST18. Il vous sera donc possible de vous opposer au traitement à tout moment.

3.3.3 Le droit à la portabilité de vos données personnelles

Si vous avez donné votre consentement pour le traitement de vos données ou si le traitement de vos données est nécessaire à l'exécution d'un contrat conclu avec PREV'ST18, vous avez le droit à la portabilité de vos données.

Ce droit vous permet :

- De récupérer vos données personnelles traitées par PREV'ST18 et de les stocker sur un appareil ou un cloud privé par exemple. Ce droit vous permet de gérer plus facilement et par vous-même vos données personnelles.
- De transférer vos données personnelles de votre portail salarié à un autre organisme.

Toutefois ce droit ne concerne que les données gérées de manière automatisée (les fichiers papiers ne sont pas concernés) et les données fournies par vous-même.

3.3.4 Le droit à la limitation du traitement de vos données personnelles

Ce droit vous permet de geler temporairement l'utilisation de vos données. Il peut être exercé en parallèle d'une autre demande de droit comme le droit d'opposition ou rectification par exemple. Cela vous permet de « mettre en pause » l'utilisation de vos données pendant l'étude de votre demande d'exercice de droit.

Dès lors, une fois le traitement de vos données mis en pause, celles-ci ne pourront être utilisées que dans les cas suivants :

- Vous avez donné votre accord
- Pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice,
- Pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale
- Pour des motifs importants d'intérêt public de l'Union ou d'un Etat membre.

3.3.5 Le droit à l'effacement de vos données personnelles

Ce droit vous permet tout simplement d'obtenir la suppression de vos données personnelles.

Vous pouvez demander l'effacement de vos données si :

- Vos données sont utilisées à des fins de prospection
- Les données ne sont pas ou plus nécessaires au regard des objectifs pour lesquelles elles ont été initialement collectées
- Vous retirez votre consentement à l'utilisation de vos données
- Vos données font l'objet d'un traitement illicite
- Vos données ont été collectées lorsque vous étiez mineurs dans le cadre de la société de l'information
- Vos données doivent être effacées pour respecter une obligation légale
- Vous vous êtes opposé au traitement de vos données et PREV'ST18 n'a pas de motif impérieux de ne pas donner suite à votre demande.

Dans certains cas, PREV'ST18 ne pourra faire droit à votre demande en particulier si PREV'ST18 est dans l'obligation légale de conserver vos données (ex : obligation légale de concerner les Dossiers Médicaux entre 20 et 50 ans selon le risque d'exposition des personnes) ou encore

si vos données sont nécessaires pour la constatation, de l'exercice ou de la défense de droits en justice (ex : données utilisées dans le cadre de la gestion d'un contentieux)

3.3.6 Contacter notre DPO

Pour exercer vos droits ou toute autre question relative au traitement de vos données vous pouvez contacter notre DPO par courrier à l'adresse 8 rue Maurice ROY 18022 BOURGES CEDEX ou par mail à l'adresse dpo@apst18.com.

Toutefois, il est précisé que quel que soit le mode d'exercice de droit choisi, chacune de vos demandes doit être accompagnée d'éléments permettant de justifier votre identité.

Une fois votre demande reçue, sachez que nous disposons d'un délai d'un mois pour vous répondre. Ce délai pourra être suspendu si votre demande nécessite des éléments complémentaires.

3.4 Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ?

Vos données ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

Dans l'hypothèse où PREV'ST18 aurait recours à des sous-traitants situés en dehors de l'Union Européenne, nous nous engageons à s'assurer que les sous-traitants présentent des mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du présent règlement et garantisse la protection des droits de la personne concernée.

3.5 Quelles mesures de sécurité mettons-nous en œuvre pour protéger vos données ?

PREV'ST18 met en œuvre toutes les mesures de sécurité techniques et organisationnelles nécessaires afin de protéger les données traitées contre toute divulgation, perte, modification non désirée, accès non autorisé et notamment :

- Des mesures de sécurité physiques : Sécurité des accès aux locaux, chiffrement des postes de travail mobiles, etc.
- Des mesures de sécurité informatiques : politique de mots de passe, double authentification pour l'accès à notre logiciel de suivi de la santé au travail, antivirus, etc.
- Des mesures de sécurité organisationnelles : gestion des habilitations, désignation d'un DPO, plan de sauvegarde, etc.

3.6 Modification et accessibilité de la charte de la présente charte.

La présente charte est la seule opposable jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace.

Elle est susceptible d'évolution, PREV'ST18 se réserve le droit de la mettre à jour ou de la modifier à tout moment et sans préavis.

Il vous est donc conseillé de la consulter régulièrement. Si vous continuez à utiliser nos services après modification de la présente charte, cela constitue acceptation de votre part desdits changements.

De plus, cette charte peut être consultable sur le site de PREV'ST18 et il vous est également possible d'en réclamer une copie auprès de l'accueil de PREV'ST18.